



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	4
Structure du programme	7
Programme	8
Programme détaillé par matière	8
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	11
Prérequis entre cours	12
Cours et acquis d'apprentissage du programme	14
Programme détaillé par bloc annuel	14
EDPH1BA - 1er bloc annuel	14
EDPH1BA - 2e bloc annuel	16
EDPH1BA - 3e bloc annuel	18
Informations diverses	20
Conditions d'accès	20
Pédagogie	22
Evaluation au cours de la formation	22
Mobilité et internationalisation	22
Formations ultérieures accessibles	22
Gestion et contacts	22

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique et sportive (par exemple, des diplômes Adepts).

Au terme du premier cycle, vous :

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Le sport et l'activité physique - l'enseignement, l'entraînement ou encore le management vous intéressent et vous aimeriez approfondir vos connaissances tant théoriques que pratiques en la matière, il est possible que les études universitaires en éducation physique soient faites pour vous.

Si vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous un bon bagage scientifique (biologie, chimie et physique) et vous avez envie d'approfondir ces matières ?
- Vous touchez un peu à tout au niveau sportif ? L'envie de comprendre le geste sportif et de l'améliorer vous passionne ?
- Vous voulez comprendre les enjeux économiques, politiques et sociaux du sport et de l'activité physique ?
- Vous aimez le contact avec d'autres personnes ? Vous voulez aider d'autres personnes à retrouver la forme ou à exceller dans une discipline sportive ?
- Vous voulez vous engager et prendre des responsabilités dans le monde de l'activité physique et sportives et/ou l'éducation ?

Si vous n'avez pas de contre-indication à la pratique sportive et que l'enthousiasme et la motivation à étudier l'éducation physique sous toutes ses formes sont présents, c'est déjà un bon début.

N'oubliez pas que, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, compréhension à la lecture de l'anglais, capacité d'analyse, esprit de synthèse, et encore sens de l'organisation et des contacts humains.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité physique et sportive et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées, organisations sportives non-marchandes, publiques, professionnelles, privées).

Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, le management du sport, l'encadrement du sportif amateur jusqu'au sportif de haut niveau, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre :

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement : chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, psychologie, philosophie, sociologie, etc. ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique pédagogique et professionnelle : entraînement, apprentissage moteur, introduction au management du sport, promotion de la santé, etc. ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes pédagogiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Les enseignements sont fondés sur des bases scientifiques nourries par une recherche de qualité menée par les académiques de la faculté.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.

EDPH1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

Le défi que l'étudiant bachelier en sciences de la motricité, orientation générale se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en sciences de la motricité, orientation éducation physique organisé par la Faculté des sciences de la motricité.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui lui permettront de

- analyser de manière critique les caractéristiques du mouvement et de ses effets,
- identifier et analyser les spécificités des publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable de communiquer ses acquis de manière appropriée.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé en éducation physique aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.



Profil du diplômé en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1) Intervention

Identifier, analyser et mettre en pratique les processus de l'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer) dans le domaine de l'activité physique et sportive dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives, en mobilisant des savoirs scientifiques spécialisés et les technologies adaptées, au regard du contexte et des objectifs visés.

1.1

Analyser un contexte (secteurs, acteurs, ...) donné dans le monde du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique afin d'y intervenir de manière fictive.

1.2

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant une expertise du mouvement nécessaire à sa pratique professionnelle future.

1.3

Concevoir et planifier une intervention pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.4

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.5

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.6

Intégrer des pratiques innovantes dont des nouvelles technologies dans ses interventions de manière ajustée.

1.7

À travers ou parmi les différentes étapes du processus d'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer), identifier les enjeux de transition sociale et environnementale et comprendre leur interdépendance.

1.8

Pouvoir encadrer ses pairs étudiants dans une activité physique et sportive et ajuster son intervention à ses destinataires en tenant compte du contexte et des objectifs visés.

2) Démarche scientifique

Comprendre une démarche de recherche scientifique en sciences de la motricité.

2.1 Comprendre le processus et les concepts fondamentaux de l'étude scientifique, y compris l'importance des données empiriques et du raisonnement scientifique.

2.2 Comprendre et extraire des informations pertinentes de diverses sources scientifiques validées.

2.3 Savoir pourquoi appliquer des tests statistiques.

2.4 Être capable d'évaluer de manière critique les recherches présentées (y compris l'identification des limites des études et des sources potentielles de biais).

2.5 Citer et référencer leur travail conformément aux standards du monde scientifique.

3) Promotion de la santé

Connaitre les principes de bases de la promotion de la santé physique, mental et social de la population à travers l'activité physique et sportive, en ayant conscience de la dimension environnementale de ses actions.

3.1

Connaitre les principes de bases que peut apporter l'activité physique et sportive pour toutes et tous en tant que pilier de la santé physique, mentale et sociale.

3.2

Avoir conscience du cadre multidisciplinaire de la promotion de la santé par l'activité physique et sportive ainsi que le rôle du futur diplômé en éducation physique dans ce cadre.

3.3

Être conscient que via la promotion de la santé il est possible de réduire les inégalités tout en tenant compte du contexte et des conséquences éco-socio-culturel.

3.4

Connaitre les différents éléments caractérisant des environnements favorables à l'activité physique et sportive et prendre conscience des postures favorisant l'apprentissage et la prise d'autonomie de l'individu ou du groupe par rapport à sa pratique.

4) Communication

Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.

4.1

Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue sur la base de connaissances scientifiques de façon adaptée, pertinente et convaincante en regard de ses pairs et enseignants.

4.2 Dialoguer de façon efficace et adaptée avec son/ses pair(s) et enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

4.3 Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication à l'oral (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4.4

Communiquer son message par écrit de manière appropriée selon la situation (pair/enseignant, type de message, type de canal de communication, objectif du message, ...).

4.5 Exprimer un message de façon claire et structurée, en anglais et/ou néerlandais, en s'adaptant au public visé et en respectant les standards de communication spécifiques au contexte.

4.6 Construire un argumentaire: comprendre les besoins et points de vue de ses pairs, faire valoir ses arguments de façon adaptée, pertinente et convaincante, être capable de dégager des points d'accord.

5) Travail en équipe

S'intégrer et collaborer au sein d'une activité en équipe mono- ou interdisciplinaire liée aux sciences de la motricité.

5.1 Comprendre sa position et son rôle, son champ d'action et d'expertise en regard d'une problématique dans un contexte donné au sein d'une équipe mono- ou interdisciplinaire.

5.2

Décoder les comportements des membres d'une équipe pour laquelle il contribue, les activités qui y sont associées et l'impact du contexte sur la dynamique de groupe afin de s'y adapter.

5.3

S'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe, être ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité.

6) Gestion de projet

Définir et piloter un projet en sciences de la motricité jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs, des ressources, des contraintes inhérentes à l'environnement du projet.

6.1

Cadrer le projet dans son environnement et situer les enjeux et finalités du projet ainsi que les contraintes qui caractérisent son environnement.

6.2

Définir clairement les objectifs du projet et en définir les indicateurs de résultat attendus en y associant des jalons pour chaque étape du processus.

6.3

Organiser, piloter et contrôler le processus: structurer et définir le planning des tâches à réaliser; identifier et allouer les ressources humaines et matérielles; coordonner les tâches; tenir compte des contraintes et des risques à anticiper.

7) Déontologie et éthique

Agir en un acteur responsable et réflexif en développant un savoir-faire et un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie propre aux sciences de la motricité.

7.1

Connaitre le cadre éthique et déontologique lié à sa future pratique professionnelle, avec une attention spécifique en regard à la justesse de la relation au corps.

7.2

Développer son indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun) et pratiques en tenant compte de leur contexte d'émergence et de leurs finalités.

7.3

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant, incertain et d'urgence.

8.2

Se connaître et se maîtriser : avoir conscience et gérer ses propres émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude et comportement professionnelle.

8.3

S'orienter et se développer : connaître les différents domaines de l'éducation physique afin de pouvoir se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.

8.4

Apprendre efficacement et de manière autonome : développer efficacement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir évoluer dans un environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

9) Savoirs fondamentaux

Démontrer sa compréhension des sciences humaines, exactes et biomédicales à la base d'une intervention dans le domaine des sciences de la motricité.

9.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (modèles, théories, concepts) en sciences humaines, exactes et biomédicales.

9.2

Décrire des principes fondamentaux en motricité en articulant et intégrant des savoirs issus de différents domaines des sciences de base.

9.3

Résoudre de manière critique différentes situations en lien avec la motricité en mobilisant le socle des savoirs des sciences humaines, exactes et biomédicales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de cette formation a été réformé en 2024-2025.

Si vous avez entamé ce bachelier avant septembre 2024, le programme que vous voyez ci-dessous ne s'applique pas à vous.

Les étudiantes et étudiants ayant commencé leur cursus avant septembre 2024 suivront l'ancien programme, mais avec des adaptations de contenus à la suite de la réforme pour les cours de bloc 2 qui n'auraient pas été validés. Le programme adapté de ces étudiantes et étudiants sera élaboré par le jury en fonction des unités d'enseignement déjà suivies et réussies.

Plus d'informations concernant le programme de transition (à venir)

Les étudiants qui en septembre 2025 auront uniquement des cours de bloc 3 à leur PAE, suivront les cours de bloc 3 de l'ancien programme.

Plus d'informations concernant [le bloc 3 'ancien programme'](#)

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent leur formation générale avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun.

Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, choisie par l'étudiant au sein de la FSM ou dans une autre faculté, de 30 crédits.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation en pratique sportive (15 crédits par année).

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnel.

- Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et sociales, en sciences de la motricité (partagée avec la kinésithérapie) :
- Anatomie et analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Esprit critique - Physique - Biomécanique - Neurophysiologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie.
- Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique :
 - Introduction à l'activité physique et santé - Sport et société - Fondements théoriques de l'entraînement - Développement de la personne tout au long de la vie - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des activités physiques et sportives - Techniques de la communication en éducation physique - Fondements de l'apprentissage moteur - Promotion de la santé par l'activité physique - Introduction au management du sport.
- Formation pratique et pédagogique spécifique à l'éducation physique :
 - Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Techniques douces - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Didactique des activités physiques et sportives.
- Formation en langue : Anglais obligatoire et néerlandais optionnel.

EDPH1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (49 crédits)

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Patrick Henriët	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1105	Physique		FR [q1] [37.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Arthur Dewolf	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h] [6 Crédits]		x	
○ LFSM1201	Physiologie cellulaire et biochimie [C]		FR [q1] [37.5h] [4 Crédits]		x	
○ LFSM1202	Physiologie des systèmes [C]		FR [q2] [30h] [3 Crédits]		x	
○ LFSM1203	Fondements de neurophysiologie [C]		FR [q1] [45h] [4 Crédits]		x	
○ LFSM1300	Physiologie de l'exercice [C]		FR [q2] [45h] [4 Crédits]			x

o Formation de base en sciences humaines (8 crédits)

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	x		
○ LFSM1107	Psychologie générale		FR [q1] [30h] [3 Crédits]	x		

o Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es EDPH de suivre le cours LTECO1002.
















☒ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q2] [15h] [2 Crédits]		x	
☒ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x	
☒ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x	

o Formation théorique en sciences de la motricité (33 crédits)

○ LEPHY1108	Introduction à l'activité physique et santé		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English-friendly	x		
○ LEPHY1109	Sport et société	Géraldine Zeimers	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]	x		
○ LEPHY1110	Fondements théoriques de l'entraînement	Louise Deldicque	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]	x		
○ LEPHY1248	Fondements économiques, institutionnels et juridiques du sport [C]		FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	
○ LEPHY1337	Méthodologie de la recherche en motricité [C]		FR [q2] [30h] [4 Crédits]			x
○ LEPHY1344	Promotion de la santé par l'activité physique [C]		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]			x
○ LEPHY1346	Développement de la personne tout au long de la vie [C]		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]			x
○ LEPHY1347	Fondements de l'apprentissage moteur [C]		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]			x
○ LEPHY1348	Introduction au management du sport [C]		FR [q2] [30h] [4 Crédits]			x
○ LEPHY1349	Dimension socio-historique des activités physiques et sportives [C]		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]			x

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique (53 crédits)







○ LEPHY1100	Fondements de l'activité physique et sportive		FR [q1] [0h+60h] [5 Crédits]	x		
○ LEPHY1103	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	x		
○ LEPHY1104	Natation 1 (parties A et B)		FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	x		
○ LEPHY1105	Sports collectifs		FR [q2] [0h+60h] [4 Crédits]	x		
○ LEPHY1106	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] > English-friendly	x		
○ LEPHY1107	Athlétisme 1 (parties A et B)	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	x		
○ LEPHY1221	Expression [C]		FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1222	Natation 2 [C]		FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1223	Athlétisme 2 [C]		FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1224	Techniques douces [C]		FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1225	Gymnastique et sports acrobatiques [C]		FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits] > English-friendly		x	
○ LEPHY1229	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique [C]		FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]		x	
○ LEPHY1230	Jeux et sports collectifs partie 1 [C]		FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1231	Jeux et sports collectifs partie 2 [C]		FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits]		x	
○ LEPHY1330	Didactique des jeux et des sports collectifs partie 1 [C]		FR [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits]			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LEPHY1331	Didactique des jeux et des sports collectifs partie 2  [C]		FR [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]  			X
○ LEPHY1341	Didactique de la danse et des activités d'expression  [C]		FR [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits]  			X
○ LEPHY1342	Didactique de la natation  [C]		FR [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]  			X
○ LEPHY1343	Didactique de l'athlétisme  [C]		FR [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]  			X
○ LEPHY1345	Didactique des sports acrobatiques  [C]		FR [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits]  			X

o Formation en langues (7 crédits)

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 			X
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [3 Crédits] 			X
○ LANGL1851A	English for physiotherapists and physical educators - A		EN [q1] [15h] [2 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français			X
○ LANGL1851B	English for physiotherapists and physical educators - B		EN [q2] [30h] [2 Crédits] 			X

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2025-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2025-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2025-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2025-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2025-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2025-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2025-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2025-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2025-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2025-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2025-minecon]
- > Approfondissement en pratiques sportives [prog-2025-appedph]
- > Mineure en études européennes [prog-2025-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2025-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2025-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2025-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2025-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2025-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2025-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2025-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2025-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2025-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2025-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2025-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne (accessible uniquement pour réinscription) [prog-2025-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2025-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2025-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2025-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2025-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2025-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2025-mintheo]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2025-mindata]
- > Mineure en études littéraires [prog-2025-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2025-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2451	" Anglais - Communication interactive " a comme prérequis LANGL1851A ET LANGL1851B <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1851A - English for physiotherapists and physical educators - A • LANGL1851B - English for physiotherapists and physical educators - B
LEPHY1221	" Expression " a comme prérequis LFSM1102 ET LEPHY1100 ET LEPHY1103 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1103 - Fondements des activités d'expression (parties A et B)
LEPHY1222	" Natation 2 " a comme prérequis LFSM1102 ET LEPHY1100 ET LEPHY1104 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1104 - Natation 1 (parties A et B)
LEPHY1223	" Athlétisme 2 " a comme prérequis LFSM1102 ET LEPHY1100 ET LEPHY1107 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1107 - Athlétisme 1 (parties A et B)
LEPHY1224	" Techniques douces " a comme prérequis LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEPHY1225	" Gymnastique et sports acrobatiques " a comme prérequis LFSM1102 ET LEPHY1100 ET LEPHY1106 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1106 - Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)
LEPHY1229	" Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique " a comme prérequis LFSM1109 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
LEPHY1230	" Jeux et sports collectifs partie 1 " a comme prérequis LFSM1109 ET LEPHY1100 ET LEPHY1105 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1105 - Sports collectifs
LEPHY1231	" Jeux et sports collectifs partie 2 " a comme prérequis LFSM1109 ET LEPHY1100 ET LEPHY1105 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur • LEPHY1100 - Fondements de l'activité physique et sportive • LEPHY1105 - Sports collectifs
LEPHY1248	" Fondements économiques, institutionnels et juridiques du sport " a comme prérequis LEPHY1109 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1109 - Sport et société
LEPHY1250	" Autodéfense " a comme prérequis LEPHY1110 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement
LEPHY1251	" Badminton " a comme prérequis LEPHY1110 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement
LEPHY1252	" Triathlon " a comme prérequis LEPHY1110 ET LEPHY1104 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement • LEPHY1104 - Natation 1 (parties A et B)
LEPHY1253	" Hockey " a comme prérequis LEPHY1110 ET LEPHY1105 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement • LEPHY1105 - Sports collectifs

- LEPHY1254** "Formation ou échange externe" a comme prérequis LEPHY1110
- LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement
- LEPHY1255** "Activités physiques et sportives et nature" a comme prérequis LEPHY1110
- LEPHY1110 - Fondements théoriques de l'entraînement
- LEPHY1330** "Didactique des jeux et des sports collectifs partie 1" a comme prérequis LFSM1202 ET LEPHY1229 ET LEPHY1230 ET LEPHY1231
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1230 - Jeux et sports collectifs partie 1
 - LEPHY1231 - Jeux et sports collectifs partie 2
- LEPHY1331** "Didactique des jeux et des sports collectifs partie 2" a comme prérequis LFSM1202 ET LEPHY1229 ET LEPHY1230 ET LEPHY1231
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1230 - Jeux et sports collectifs partie 1
 - LEPHY1231 - Jeux et sports collectifs partie 2
- LEPHY1337** "Méthodologie de la recherche en motricité" a comme prérequis LFSM1103
- LFSM1103 - Esprit critique et posture scientifique
- LEPHY1341** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LFSM1202 ET LEPHY1229 ET LEPHY1221
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1221 - Expression
- LEPHY1342** "Didactique de la natation" a comme prérequis LFSM1202 ET LEPHY1229 ET LEPHY1222
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1222 - Natation 2
- LEPHY1343** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LFSM1202 ET LEPHY1229 ET LEPHY1223
- LFSM1202 - Physiologie des systèmes
 - LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1223 - Athlétisme 2
- LEPHY1344** "Promotion de la santé par l'activité physique" a comme prérequis LEPHY1108 ET LEPHY1109
- LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
 - LEPHY1109 - Sport et société
- LEPHY1345** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEPHY1229 ET LEPHY1225
- LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEPHY1225 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEPHY1346** "Développement de la personne tout au long de la vie" a comme prérequis LFSM1107 ET LEPHY1108
- LFSM1107 - Psychologie générale
 - LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
- LEPHY1347** "Fondements de l'apprentissage moteur" a comme prérequis LFSM1203
- LFSM1203 - Fondements de neurophysiologie
- LEPHY1348** "Introduction au management du sport" a comme prérequis LEPHY1109 ET LEPHY1248
- LEPHY1109 - Sport et société
 - LEPHY1248 - Fondements économiques, institutionnels et juridiques du sport
- LEPHY1349** "Dimension socio-historique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1109
- LEPHY1109 - Sport et société
- LEPHY1350** "Escalade" a comme prérequis LFSM1003
- LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEPHY1351** "Tennis" a comme prérequis LFSM1003
- LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEPHY1352** "Sports acrobatiques" a comme prérequis LEPHY1225
- LEPHY1225 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEPHY1353** "Etudiant moniteur" a comme prérequis LEPHY1229
- LEPHY1229 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
- LEPHY1354** "Approfondissement des activités de danse et d'expression" a comme prérequis LEPHY1221
- LEPHY1221 - Expression
- LFSM1201** "Physiologie cellulaire et biochimie" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LFSM1202** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules

- LFSM1104 - [Biologie et éléments d'histologie](#)
- LFSM1203** "[Fondements de neurophysiologie](#)" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LFSM1105
 - LFSM1101 - [Chimie générale et biomolécules](#)
 - LFSM1104 - [Biologie et éléments d'histologie](#)
 - LFSM1105 - [Physique](#)
- LFSM1300** "[Physiologie de l'exercice](#)" a comme prérequis LFSM1201 ET LFSM1202
 - LFSM1201 - [Physiologie cellulaire et biochimie](#)
 - LFSM1202 - [Physiologie des systèmes](#)
- LNEER2451** "[Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire](#)" a comme prérequis LANGL1851A ET LANGL1851B
 - LANGL1851A - [English for physiotherapists and physical educators - A](#)
 - LANGL1851B - [English for physiotherapists and physical educators - B](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

EDPH1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Patrick Henriët	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1105	Physique		FR [q1] [37.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Arthur Dewolf	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Formation de base en sciences humaines

o LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
o LFSM1107	Psychologie générale		FB [q1] [30h] [3 Crédits]

o Formation théorique en sciences de la motricité

o LEPHY1108	Introduction à l'activité physique et santé		FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English- friendly
o LEPHY1109	Sport et société	Géraldine Zeimers	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits]
o LEPHY1110	Fondements théoriques de l'entraînement	Louise Deldicque	FB [q2] [22.5h] [3 Crédits]

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

o LEPHY1100	Fondements de l'activité physique et sportive		FB [q1] [0h +60h] [5 Crédits]
o LEPHY1103	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Marc Francaux	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]
o LEPHY1104	Natation 1 (parties A et B)		FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]
o LEPHY1105	Sports collectifs		FB [q2] [0h +60h] [4 Crédits]
o LEPHY1106	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] > English- friendly
o LEPHY1107	Athlétisme 1 (parties A et B)	Louise Deldicque	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FB [q2] [52.5h] [6 Crédits] 🌐
○ LFSM1201	Physiologie cellulaire et biochimie ■ [C]		FB [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1202	Physiologie des systèmes ■ [C]		FB [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1203	Fondements de neurophysiologie ■ [C]		FB [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐

o Formation de base en sciences humaines**o Sciences religieuses**

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es EDPH de suivre le cours LTECO1002.

⊗ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FB [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FB [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques		FB [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEPHY1248	Fondements économiques, institutionnels et juridiques du sport ■ [C]		FB [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-----------------------------------

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEPHY1221	Expression ■ [C]		FB [q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEPHY1222	Natation 2 ■ [C]		FB [q1] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEPHY1223	Athlétisme 2 ■ [C]		FB [q1] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEPHY1224	Techniques douces ■ [C]		FB [q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐

○ LEPHY1225	Gymnastique et sports acrobatiques 🟡 [C]		ES [q2] [0h] +30h] [2 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>
○ LEPHY1229	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique 🟡 [C]		ES [q1] [15h] +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LEPHY1230	Jeux et sports collectifs partie 1 🟡 [C]		ES [q1] [0h] +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEPHY1231	Jeux et sports collectifs partie 2 🟡 [C]		ES [q2] [0h] +30h] [2 Crédits] 🌐

o Formation en langues

○ LANGL1851A	English for physiotherapists and physical educators - A		ES [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
○ LANGL1851B	English for physiotherapists and physical educators - B		ES [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LFSM1300	Physiologie de l'exercice ■ [C]			(FR) [q2] [45h] [4 Crédits] △ 🌐
------------	---------------------------------	--	--	--

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEPHY1337	Méthodologie de la recherche en motricité ■ [C]			(FR) [q2] [30h] [4 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1344	Promotion de la santé par l'activité physique ■ [C]			(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1346	Développement de la personne tout au long de la vie ■ [C]			(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1347	Fondements de l'apprentissage moteur ■ [C]			(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1348	Introduction au management du sport ■ [C]			(FR) [q2] [30h] [4 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1349	Dimension socio-historique des activités physiques et sportives ■ [C]			(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits] △ 🌐

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEPHY1330	Didactique des jeux et des sports collectifs partie 1 ■ [C]			(FR) [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1331	Didactique des jeux et des sports collectifs partie 2 ■ [C]			(FR) [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1341	Didactique de la danse et des activités d'expression ■ [C]			(FR) [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1342	Didactique de la natation ■ [C]			(FR) [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐
○ LEPHY1343	Didactique de l'athlétisme ■ [C]			(FR) [q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐

○ LEPHY1345	Didactique des sports acrobatiques 🟡 [C]		PS [q1] [7.5h+30h] [3 Crédits] △ 🌐
-------------	--	--	---

o Formation en langues

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	PS [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité et l'innovation par les nouvelles technologies. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs en respectant l'éthique et la déontologie de sa discipline.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts scientifiques et de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les connaissances et compétences spécifiques sur lesquels les savoir-faire développés dans la formation pratique se basent.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète et à la pointe de la recherche.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours de son cursus, chaque étudiant.e a la possibilité de réaliser une partie de son cursus dans un pays étranger grâce aux nombreux partenariats développés par la FSM en Europe (France, Suisse, Espagne) et hors Europe (Canada, Chili).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus :

Master accessible sans prérequis : le titre de bachelier donne accès direct au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique et le master formation initiale des enseignants.

Autres formations accessibles au terme du programme :

- Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation ;
- Master UCLouvain accessible directement : master (120 crédits) en sciences de la population et du développement.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSS/FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSM
Adresse de l'entité	Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO)
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriët](#)
- Secrétaire de Jury: [Louise Deldicque](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)